

BAROMETRE

Fréquentation touristique en Hérault

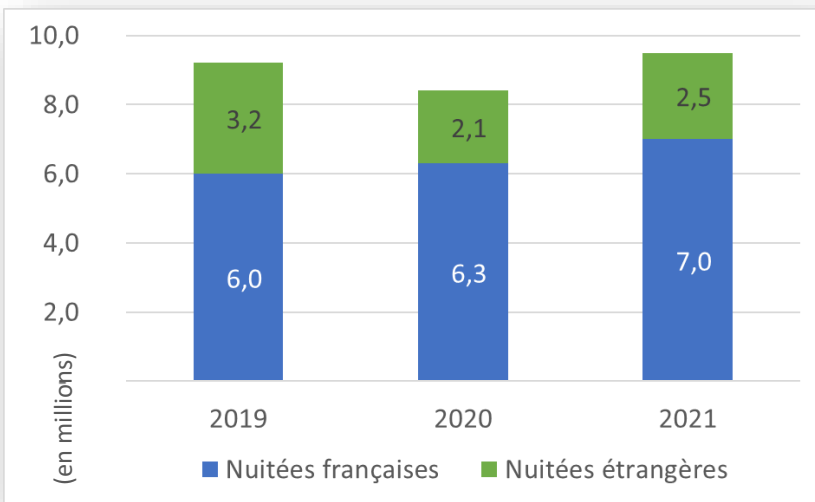
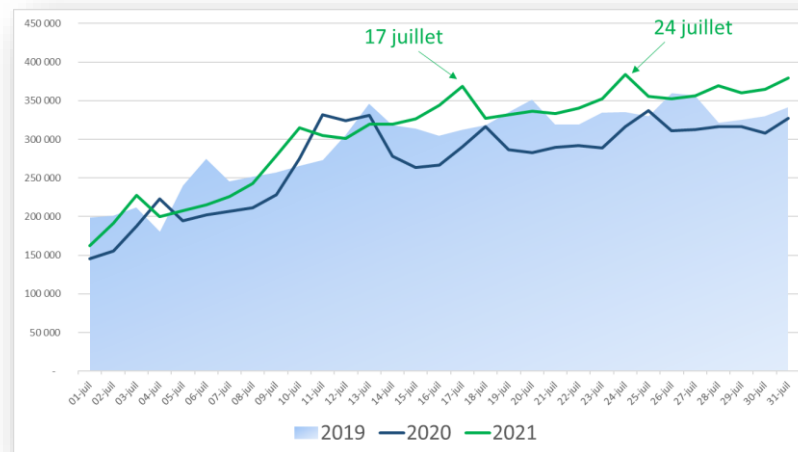
JUILLET 2021



JUILLET 2021 / Fréquentation globale

9,5 millions de nuitées touristiques
 +3% par rapport à 2019 (9,2 millions)
 +13% par rapport à 2020 (8,4 millions)

72,5% de fréquentation française
27,5% de fréquentation étrangère
 Pic le 24 juillet : 384 000 nuitées



A retenir...

- Une hausse de la fréquentation française, qui compense le recul des clientèles internationales et conduit la destination à un niveau de fréquentation global supérieur à 2019 et 2020.
- Fréquentation étrangère : l'Hérault retrouve 80% du niveau de 2019.

JUILLET 2021 / Conjoncture

Une fréquentation à la hauteur des attentes des professionnels du tourisme héraultais

Dans un contexte sanitaire toujours perturbé, une majorité de professionnels confirment que la fréquentation touristique de la destination Hérault a été au rendez-vous. A l’instar des mois précédents, la clientèle française a largement soutenu l’activité, complétée sur ce mois de juillet par un retour progressif de la clientèle européenne.

• La tendance par rapport à juillet 2020 :

La fréquentation touristique a été estimée supérieure par plus d’un professionnel sur deux et équivalente à l’an dernier par un quart d’entre eux.

Au niveau des hébergements, les campings ont été particulièrement satisfaits, puisque 83% des établissements ont affiché des résultats en hausse. Pour les hôtels, les agences immobilières et la centrale des Gîtes de France, entre 60% et 70 % des professionnels ont confirmé une fréquentation en progression.

Les restaurateurs se révèlent également satisfaits par leur niveau d’activité, en hausse pour 52% des établissements.

Dans le secteur de loisirs, 45% des prestataires de plein air ont bénéficié d’une augmentation de la fréquentation. Même tendance pour 60 % des sites culturels, qui ont profité d’une météo parfois capricieuse, propice aux activités indoor.

Dans les commerces, les avis sont nuancés. Tandis que près d’un caveaux de dégustation sur deux témoigne d’une activité supérieure à juillet 2020, 43% des commerces de proximité font part d’un recul de la fréquentation.

• La tendance par rapport à juillet 2019 :

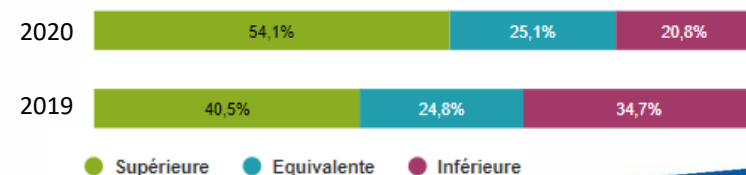
Globalement en Hérault, 66 % des professionnels jugent le niveau de fréquentation de 2021 supérieur ou équivalent à juillet 2019. Cette tendance est plus marquée sur le littoral et en zone rurale, alors que certains établissements de la Métropole de Montpellier peinent à retrouver le niveau d’activité d’avant la crise sanitaire.

Dans le secteur des hébergements, certains établissements ont indiqué être complets et ont fait part de séjours plus longs que d’habitude.

Au niveau des restaurants, 47% des établissements ont bénéficié d’une activité supérieure à 2019.

Dans les commerces, les avis sont partagés, aussi bien pour les caveaux de dégustation que les commerces de proximité et les points de vente de produits du terroir, dont les résultats varient selon les boutiques.

Comment jugez-vous la fréquentation de juillet 2021 par rapport à juillet . . . ?



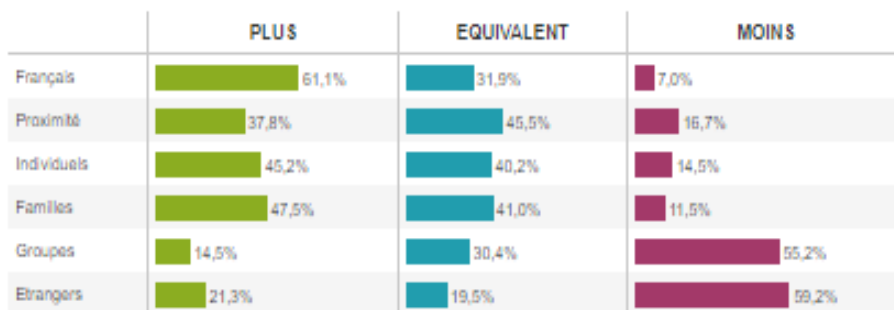
• **Clientèles :**

En dépit de l'absence de pont du 14 juillet et des mesures sanitaires qui limitent la reprise du tourisme de groupes, le bon niveau d'activité de ce mois de juillet est lié à la présence soutenue de la clientèle française et la nette progression des clientèles nord-européennes.

Les visiteurs français sont venus majoritairement des régions de proximité Occitanie et PACA, puis de la région parisienne, du Rhône et du Nord. Le panier moyen de la clientèle française a été estimé plutôt élevé par 60% des professionnels du tourisme.

Les touristes Belges, fidèles au département de l'Hérault ont été les plus nombreux, suivis de près par les Allemands, les Suisses et les Pays-Bas.

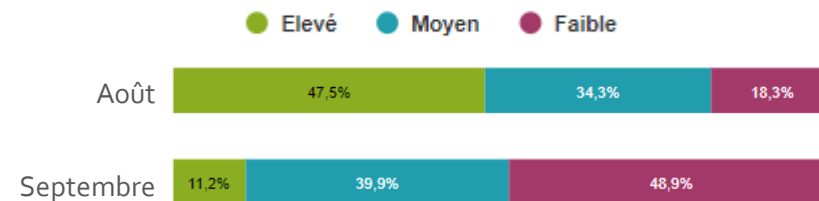
La fréquentation par types de clientèles au cours du mois de juin :



Méthodologie : L'enquête de conjoncture est réalisée mensuellement auprès de 600 professionnels par Hérault Tourisme et ses partenaires, afin de cerner, en temps réel, de la manière la plus fiable et la plus cohérente possible, les tendances de la saison touristique.

Les partenaires d'Hérault Tourisme : Les Offices de Tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole, Béziers Méditerranée, Balaruc-les-Bains, Bassin de Thau, Canal du Midi, Cap d'Agde Méditerranée, Frontignan, Grand Orb, Marseillan et Sète, Bienvenue à la Ferme, la CCI de l'Hérault et le CRTL Occitanie.

Comment jugez-vous le niveau des réservations pour le mois de ... ?



• **Niveau des réservations :**

Après un mois de juillet positif, les professionnels du tourisme héraultais sont confiants pour le mois d'août.

Les gestionnaires des campings, des agences immobilières ainsi que la centrale des Gîtes de France ont fait part d'un niveau de réservation très prometteur, et ce malgré la mise en place du pass sanitaire dès le 9 août.

Pour septembre, plusieurs facteurs vont rentrer en jeu, l'incertitude étant de mise, les professionnels restent prudents.

Rappel du calendrier de la crise sanitaire

- **17 mars** : Entrée en vigueur du confinement en France
 - **11 mai** : 1^{ère} phase du déconfinement. Les Français sont autorisés à se déplacer sur un périmètre de 100 km autour de leur domicile
 - 2020** • **2 juin** : 2^{ème} phase du déconfinement • Déplacement libre sur le territoire français sans attestation • Réouverture progressive des campings et hébergements collectifs • Réouverture progressive des restaurants et des bars
 - **15 juin** : Déplacement autorisé au sein de l'espace européen - à l'exception de l'Espagne et le Royaume Unis (quatorzaine encore imposée)
 - **30 octobre** : Confinement généralisé sur décision gouvernementale. Fermeture obligatoire des commerces non-essentiels Interdiction des déplacements. Retour des attestations de déplacement (sortie autorisée pour 1 heure à une distance maximale de 1 km autour de son lieu de résidence).
 - **15 décembre** : Mise en place d'un couvre-feu de 20h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain
-
- **16 janvier** : Mise en place du couvre-feu de 18h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain
 - **31 janvier** : Fermeture des frontières aux pays extérieurs à l'Espace Européen
 - **3 avril – 3 mai** : Confinement pour une durée de quatre semaines ; unification des vacances de printemps pour tout le territoire : toutes les zones seront en vacances à partir du 12 avril pour 2 semaines
 - **3 mai** : Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement (limite des 10 kms) ; Maintien du couvre-feu entre 19h00 et 06h00
 - **19 mai** : réouverture des commerces, restaurants en terrasses, ... avec jauge limitée ; couvre feu repoussé à 21h
 - **9 juin** : Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés, des restaurants en intérieur, Les flux touristiques seront réouverts en fonction de la situation sanitaire de certains pays hors Union Européenne ; Mise en place du Pass sanitaire
 - **30 juin** : Fin du couvre-feu
 - **21 juillet** : Mise en place du pass sanitaire dans les lieux de loisirs et de culture de plus de 50 personnes
 - **9 août** : Extension du pass sanitaire obligatoire dans les bars , restaurants, transports, hébergements.